



© Alexandre Ruffoni

PLAN NATIONAL D' ACTIONS PAPILLONS DE JOUR

14 - 15 janvier 2025

Fiap Jean Monnet
30 rue Cabanis, 75014 Paris



SÉMINAIRE MI-PARCOURS DU PNA

Le plan national d'actions en faveur des Papillons de jour 2018-2028 est un document réglementaire d'objectifs demandé par le ministère de la transition écologique dans le but de maintenir ou de rétablir dans un état de conservation favorable les espèces ciblées, dans notre cas : 38 espèces de papillons de jour.

Le séminaire mi-parcours : « Point d'étape, réussites et pistes de progrès » était un des objectifs de ce plan, il a permis de réunir un maximum d'acteurs de la conservation des papillons de jour de France les 14 et 15 janvier 2025. Le but était d'offrir un espace de discussions tout en présentant les actions réalisées depuis 2018 pour la préservation des papillons, ainsi que d'échanger sur les actions à réaliser d'ici la fin de l'animation du plan en 2028.

Organisé par Gaëlle Sobczyk Moran

Ce document propose un résumé des présentations de la 1^{ère} journée « bilan des actions réalisées » et de la seconde journée « ateliers pour les pistes d'améliorations », il restitue de façon synthétique les propositions produites par les participants.

LES INTERVENANTS

14 janvier : BILAN DES ACTIONS REALISEES

- Maxence Chatelet, chargé de mission faune sauvage, pollinisateurs, une seule santé à la direction eau et biodiversité au MTE¹
- Samuel Jolivet, directeur de l'Opie²
- Gaëlle Sobczyk Moran, chargée de missions animation du Plan national d'actions à l'Opie
- Mathieu De Flores, chargé de projet sciences participatives à l'Opie
- Léna Baraud, chargée de mission « Espèces menacées », Florian Kirchner, responsable « Espèces » au comité français de l'UICN³ et Arzhvaël Jeusset, chef de projet conservation des espèces à PatriNat
- Alexandre Gerbaud, chargé de mission gestion des milieux aquatiques au SHR⁴
- Renaud Baeta, chargé de mission Biodiversité à ANEPE⁵ Caudalis
- Charlotte Léon, responsable pôle nature au Domaine des Courmettes à A Rocha France
- Aurélien Gaunet, chargé de projet biodiversité au GOR⁶
- Philippe Goffart, enseignant chercheur au DEMna⁷ du service public de Wallonie

15 janvier : ATELIERS POUR LES PISTES D'AMELIORATIONS

- Caroline Dequidt-Kebaili, biologiste de la conservation à BiodivConnect
- Maëlle Bouchez, chargée de mission espèces protégées et menacées à la DRIEAT⁸ Ile-de-France
- Thomas Hodée, chargé de mission conservation et restauration espèces menacées à la DREAL⁹ Nouvelle-Aquitaine, Pierre-Yves Gourvil, chargé de projets au CEN¹⁰ de Nouvelle-Aquitaine.



Ce compte-rendu se veut volontairement synthétique. Pour plus de détails, vous pouvez visionner les [vidéos de chaque présentation](#).



Retrouvez toutes les informations concernant le PNA en faveur des papillons de jour 2018-2028 sur le site web dédié (www.papillons.pnaopie.fr/).



Le [rapport du bilan](#) à mi-parcours est également disponible en complément.

MTE¹ : Ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche

Opie² : Office pour les Insectes et leur environnement

UICN³ : Union Internationale de la Conservation de la Nature

SHR⁴ : Syndicat du Haut-Rhône

ANEPE⁵ : Association Naturaliste d'Étude et de Protection des Écosystèmes

GOR⁶ : Groupe Ornithologique du Roussillon

DEMna⁷ : Département de l'Étude du Milieu naturel et agricole

DRIEAT⁸ : Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France

DREAL⁹ : Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

CEN¹⁰ : Conservatoires d'Espaces Naturels

« Le plan national d'actions en faveur des Papillons de jour est un des trois PNA dédiés aux insectes (Pollinisateurs et Libellules). Le contexte écologique difficile est marqué par un effondrement avéré des populations. En revanche, le contexte politique est plus favorable avec l'adoption en juillet 2024 du règlement européen sur la restauration de la nature. Il a pour objectif d'atteindre en 2050, 90 % des surfaces des habitats d'intérêts communautaires restaurés. Des indicateurs de résultats ont également été ciblés dont un obligeant les états membres de l'union européenne à suivre l'abondance et la diversité des pollinisateurs sur le territoire. Ces suivis incluent évidemment les papillons de jour. Un soutien financier autour de cet objectif stratégique sera apporté dans les prochaines années. »

Maxence Chatelet – chargé de missions à l'administration centrale du MTE.

« Un plan national d'actions d'une durée de 10 ans et ce, sur un groupe d'insectes, n'était pas espéré. Aujourd'hui, la politique publique des PNA sur les insectes, soutenue par le Ministère de la transition écologique, est enviée par les pays européens et ce soutien est remercié. Des découvertes sur l'écologie des espèces et leur conservation sont à venir pour la suite du programme. »

Samuel Jolivet – directeur de l'Opie.

BILAN DES ACTIONS RÉALISÉES : 1^{ère} journée - 14 janvier

Cinq années d'animation du plan

Gaëlle Sobczyk Moran, chargée de missions animation du plan national d'actions à l'Opie

Depuis le lancement du plan en 2018, 10 régions sur 13 ont décliné le plan pour l'adapter au contexte local et réalisent des actions en faveur des espèces de papillons menacées.

Les axes opérationnels sont les suivants :

- Amélioration des connaissances ;
- Actions de conservation / gestion ;
- Dynamique de réseau ;
- Valorisation / sensibilisation.

Concernant l'axe d'amélioration des connaissances, un [indicateur de disparition](#) départementale des espèces de papillons de France a été publié en 2022. Il montre que deux tiers des espèces ont perdu au moins un département dans lequel elles étaient présentes avant 2000. Les résultats d'études génétiques sur l'Apollon - *Parnassius apollo* montrent une diversité génétique faible en Auvergne mais forte dans les Alpes. Une synthèse bibliographique a également été réalisée sur l'Hermite - *Chazara briseis*.

Le fonds verts a permis de réaliser des actions de conservation avec 14 projets acceptés en 2023 pour 1,8 millions d'euros, et 45 projets en 2024 pour 2,3 millions d'euros.

La dynamique de réseau du plan est maintenue par l'organisation de webinaires pour les professionnels de la conservation des papillons. Les comptes-rendus sous forme de livrets sont diffusés au réseau. Le site web du PNA a reçu 55 000 visiteurs depuis son lancement, avec 199 ressources disponibles.

Les vidéos pédagogiques sur les espèces du PNA ont été vues 2 875 fois, et sont disponibles sur [Opietivi](#).



Reprise de l'animation du Sterf-eBMS

Mathieu De Flores, chargé de projet sciences participatives à l'Opie 

Depuis 2021, l'Opie est co-animateur du Suivi temporel des Rhopalocères de France (Sterf) avec le Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN). Le protocole prévoit le comptage d'individus par espèce quatre fois par an en suivant un transect. Il peut être réalisé par des professionnels, naturalistes bénévoles confirmés, reconnaissant les espèces de papillons.



Depuis 2022, le programme a été rapproché des partenaires européens, notamment vers *Butterfly monitoring scheme* (BMS). Depuis, le site internet et l'application mobile de suivi ont été traduits en français : www.butterfly-monitoring.net/fr & [Butterfly count](#).

« Ce programme est européen, tous les chercheurs ayant pour sujet les papillons travaillent dessus pour exploiter les résultats du Sterf au niveau local, à l'échelle du site. L'échelle de travail européenne devrait permettre d'avancer plus vite. »

Des [guides simplifiés](#) pour l'identification d'espèces de plaines tempérées et du pourtour méditerranéen sont disponibles. Une formation à la reconnaissance des papillons et à la mise en œuvre du Sterf est disponible pour être réalisée en région.

En 2024, 70 transects ont été suivis en France, avec une augmentation du nombre de relevés et de sites suivis. Le projet vise à atteindre une représentativité des habitats suivis en France et il est préconisé de suivre des sites en dehors de sites naturels gérés. Des réflexions sont en cours pour développer un module de saisie dans GeoNature¹¹ pour le Sterf, ceci permettra d'harmoniser la saisie des données et faciliter les analyses statistiques.

Panorama des Listes rouges régionales et révision de la Liste rouge nationale

Léna Baraud, chargée de mission « Espèces menacées » à l'UICN / Florian Kirchner, responsable « Espèces » à l'UICN / Arzhvaël Jeusset, chef de projet conservation des espèces à Patrinat



Visuels de listes rouges régionales des papillons de jour

La Liste rouge (LR) des espèces menacées est une méthode d'évaluation du risque d'extinction des espèces. Elle a permis de définir les espèces de papillons à intégrer dans le PNA. Cette méthode est basée sur un ensemble de critères et de seuils qui permettent de définir le statut des espèces à l'échelle nationale ou régionale.

La Liste rouge est un indicateur de l'état de conservation des espèces, permet d'alerter, de prioriser les enjeux de conservation, conseiller en matière de politique et de législation et d'orienter la recherche scientifique.

En moyenne 20 à 24% des espèces sont menacées dans chaque région par la dégradation des habitats (modifications pratiques agricoles, urbanisation), l'utilisation des pesticides, le changement climatique.

L'ancienne LR des papillons de jour date de 2012 et établissait un bilan de 13% d'espèces menacées. La révision de la LR sera portée par l'Opie appuyé par l'UICN, l'OFB¹² et le MNHN. L'objectif est de publier la prochaine LR à l'hiver 2026. Les experts et structures à associer de manière incontournable seront contactées d'ici juin 2025.

« Les suivis temporels donnent accès au critère A : réduction de la population sur 3 générations, donc des suivis qui se pérennisent dans le temps sont très intéressants. »

GeoNature¹¹ : logiciel libre destiné à la gestion et à l'étude de la biodiversité

OFB¹² : Office français de la biodiversité

Des actions en région

Actions en faveur de l'Azuré de la sanguisorbe et de l'Azuré des paluds

Alexandre Gerbaud, chargé de mission gestion des milieux aquatiques au Syndicat du Haut-Rhône (SHR)

Le SHR dispose de la compétence GEMAPI¹³, animateur de site Natura 2000 et gestionnaire de la RNN¹⁴ du Haut-Rhône français. Les deux espèces présentes dans la réserve ont besoin d'une plante-hôte et d'une fourmi-hôte, la conservation du milieu et des espèces est complexe. En 2020, les inventaires montrent une disparition des deux espèces dans la RNN en 10 ans et une perte de connectivité.

À Peyrieu, une population de 60 individus a été découverte en 2020. Une étude génétique régionale est réalisée en 2023-2024 sur ces espèces pour identifier les noyaux de populations et les échanges entre populations encore existants.



Travaux d'abattage de jeunes peupliers © G. Sobczyk Moran

Le SHR a acquis 1,3 ha à Peyrieu pour conserver la population d'Azuré de la sanguisorbe découverte. Les équipes ont réalisé de la gestion des milieux naturels (fauchage avec export, semis de sanguisorbes officinales, broyage...). La structure travaille avec des exploitants agricoles : contre paiements pour services environnementaux (PSE), ils convertissent leur grandes cultures en prairies. Le SHR sensibilise le public (conseil municipal, vidéo). Il réalise des travaux de restauration en vue de réintroduire les deux espèces d'Azurés dans la RNN, en fonction des résultats de l'étude génétique.

Étude pilote sur l'Hermite au Domaine des Courmettes

Charlotte Léon, responsable du pôle nature du Domaine des Courmettes à A Rocha France

L'espèce concernée par l'étude est celle de papillons de jour qui a le plus disparu de France depuis 2000 (54 départements). L'étude réalisée devait améliorer la connaissance des populations d'Hermite sur le domaine dans le but mettre en œuvre des actions de conservation, une future publication est prévue.



Imago d'Hermite © Maxence Germain

Chenille d'Hermite © A Rocha France

Les chenilles sont recherchées la nuit, les adultes sont suivis par capture-marquage-recapture (CMR) de 2022 à 2024. Sur un des sites, une observation est préoccupante : le nombre de captures diminue chaque année. Le sexe-ratio semble déséquilibré en faveur des mâles, peut-être dû au fait qu'ils sont plus actifs et visibles que les femelles, ceci peut entraîner un biais d'observation.

Une étude génétique a débuté en 2024 sur 5 sites pour connaître la diversité génétique des populations et les connectivités entre elles.

GEMAPI¹³ : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

RNN¹⁴ : Réserve naturelle nationale

Programme de conservation du Damier de Godart en France

Aurélien Gaunet, chargé de projet biodiversité au GOR

Espèce endémique de la péninsule ibérique, sa distribution en France est particulièrement restreinte puisque cette espèce est recensée sur seulement deux stations du sud de l'Hexagone situées en limite nord de l'aire de distribution de cette espèce. Le but est de déterminer les sites prioritaires pour réaliser les actions de sécurisation foncière, de la restauration de milieu (gestion, conventionnement, achat) et de la réintroduction d'individus.

« Une des communes a remplacé ses plaques de rues à l'effigie du Damier de Godart, c'est vraiment le témoin d'une forte appropriation locale des enjeux de la conservation de l'espèce. »

L'habitat préférentiel de l'espèce a été déterminé par la densité de nids communautaires (« garrigues à thyms » et « les pistes de circulation »).

Dans le cadre de la restauration, les sites réouverts sont rapidement colonisés par la Céphalaire blanche (plante-hôte) et les pontes sont observées la même année, durant l'été. Beaucoup de sensibilisation des acteurs locaux est réalisée.

Le projet a rencontré quelques difficultés, des lenteurs administratives, un contexte foncier tendu, des conflits d'usages...

Réintroduction de l'Azuré des mouillères en Indre-et-Loire

Renaud Baeta, chargé de mission Biodiversité à ANEPE Caudalis

En 2023, un programme de réintroduction de l'Azuré des mouillères a été initié au sein de la zone Natura 2000 du Changeon et de la Roumer. Cette zone comprend des petits patchs de landes humides où on trouve la Gentiane pneumonanthe, plante-hôte de l'Azuré des mouillères.

Au cours des 10 dernières années, la fermeture des landes ou une gestion du milieu à la mauvaise période ont entraîné la disparition des populations d'Azuré. En 2022, il ne restait qu'une dernière population sur un pare-feu.

Des actions de gestion favorable à l'Azuré ont donc été mises en œuvre :

En 2022, une lande où le papillon avait disparu 7 ans auparavant a été réouverte.

En 2023 : 54 hampes florales de Gentianes pneumonanthes avec 520 œufs ont été transplantées. En 2024, la seconde session de transplantation s'est déroulée pour apporter de la diversité génétique à la population réintroduite.

Selon le dossier de réintroduction validé en CNPN¹⁵, l'objectif du projet était de comptabiliser 1 000 pontes sur le site de transfert. En effet, les populations suivies dans le secteur qui se sont éteintes ne dépassaient pas les 1 000 pontes par an.

Résultats : en 2024, 49 imagos ont été recensés et 3 200 œufs ont été comptabilisés. Le site présente alors 1 500 pieds de gentianes pneumonanthes. A l'issue de cette première année, le projet est donc un succès, la population sera suivie pour étudier si la réussite est observée à long terme.



Lande humide ouverte—site de réintroduction © Renaud Baeta

Des expériences de réintroduction de papillons menées en Europe et leurs enseignements

Philippe Goffart, enseignant chercheur au DEMna du service public de Wallonie

Les projets de réintroduction doivent suivre les [lignes directrices de l'UICN](#) pour être robustes et avoir des chances d'être validés en CNPN ou en CSRPN¹⁶ (voir le [CR du PNA sur les projets de réintroduction en France](#)).

13 projets de réintroduction concernant 15 espèces ont été recensés dans la littérature et analysés dans cette présentation. Certains projets ont été réalisés sans recevoir d'avis scientifique favorable.

Exemples d'échecs :

Le Solitaire avait été réintroduit en Belgique en deux phases en 1959 et 1970. En Wallonie, le Damier de la succise a été réintroduit en 1994 et 1997. Des chenilles et des adultes ont été relâchés. Dans les années 70, le Cuivré de la bistorte a été introduit dans le Morvan. À partir de 1990, des individus d'Azuré des paluds provenant de Pologne ont été réintroduits aux Pays-Bas.

« La disparition de la population d'Azuré des paluds est due à une fauche accidentelle à la mauvaise période, il faut veiller chaque année à une gestion adéquate (...) et disposer de plusieurs patchs d'habitats favorables. »

Aucune de ces populations ne se sont maintenues. Les hypothèses pour expliquer ces échecs sont les suivantes :

- Trop peu d'individus réintroduits ;
- Des sites de réintroduction trop petits (certaines espèces comme le Damier de la succise nécessitent un réseau de sites pour se maintenir) ;
- Des habitats trop dégradés, non gérés ;
- Le changement climatique.

Exemples de réussites :

Azuré du serpolet en Angleterre (une des réintroductions les plus connues) :

- Détermination des facteurs clefs de la survie des populations via une étude : nécessité de maintenir les fourmis-hôtes du papillon via une gestion adaptée.
- Transferts d'œufs et de chenilles à partir de 1983.
→ les populations du papillon se maintiennent depuis.

Cuivré de la bistorte en France (Forez - Auvergne) :

- Transferts de 18 imagos en 1992 provenant des Monts de la Madeleine.
- en 2012, des individus ont été recensés à une distance de 9km du site de réintroduction (vitesse de colonisation de la zone de 500 m par an).

Cuivré de la bistorte en Tchéquie :

- Transfert de 35 imagos en 2002 provenant de populations d'Autriche.
- en 2023, 2 400 individus étaient recensés sur 66 ha.

Hespérie du brome en Angleterre :

- Restauration du site de réintroduction (layons forestiers et fauche en rotation).
- Transfert de 120 imagos en 4 années de 2018 à 2022 provenant de Wallonie. Le site de réintroduction avait été restauré avec des layons forestiers et une fauche en rotation.
- Une étude génétique a été lancée et la taille effective de la population reste faible.

Damier de la succise en Allemagne :

- Plantation de plantes-hôtes et nectarifères et élevage de Damier de la succise.
- Transfert de 1 300 imagos en 2014, issues de 100 000 chenilles produites par l'élevage.

« Les succès pourraient s'expliquer par des conditions climatiques favorables à l'installation des espèces, des densités suffisantes de plantes-hôtes et nectarifères. Pour les zones humides, un degré d'humidité adéquat. »

Pour lancer un projet de réintroduction il faut :

- Avoir un nombre d'individus suffisant à transférer durant plusieurs années et sur plusieurs sites
- Une bonne compréhension des causes du déclin
- Disposer d'habitats en quantité et qualité dans les sites de réintroduction
- S'assurer de la maîtrise foncière des sites d'accueil et adapter leur gestion aux besoins écologiques de l'espèce réintroduite
- Sélectionner rigoureusement le ou les sites sources
- Choisir le stade de développement pour le transfert
- Prévoir le suivi des populations durant 10 ans au minimum et une étude génétique
- Centraliser les données obtenues sur [TransLoc](#) (base de données recensant tous les projets de réintroduction en Europe)

Intérêts des études génétiques pour les projets de conservation

Caroline Dequidt-Kebaili, biologiste de la conservation à Biodivconnect

Les études génétiques permettent d'évaluer :

- **la diversité génétique** : si elle est faible, il sera nécessaire de restaurer les habitats et corridors, voire de renforcer les populations.
- **les risques de dépression de consanguinité** : si la quantité de mutations délétères est élevée, la population ne pourra pas être source pour une réintroduction et aura besoin de renforcement génétique.
- **la réponse au changement climatique** : identifier les zones qui pourraient devenir favorables à l'accueil de nouvelles populations et les plus résistantes au changement climatique.
- **diagnostiquer la connectivité** : connaître le niveau de connectivité paysagère du point de vue de l'espèce cible, modéliser les impacts de la gestion sur la connectivité, identifier des patches d'habitats ou des corridors d'importances majeures.

L'apport des études génétiques a été illustré à travers l'exemple de 4 espèces :

Les études génétiques ont permis de savoir que la cause du déclin des populations du Nacré de la canneberge, du Mélibée, du Fadet des tourbières et du Cuivré de la bistorte n'était pas liée au climat.

Ensuite, la connectivité écologique est faible pour le Nacré de la canneberge, contrairement à ce qui était présumé à partir du dire d'expert. Ce constat illustre le net apport de ce type d'études, en particulier pour assurer le succès des actions de conservation.

« Le statut de menace du Mélibée (CR¹⁷) est justifié par ses pertes de populations en France, mais le résultat des études montre une diversité génétique élevée. Si un projet de réintroduction est envisagé pour l'espèce, il sera nécessaire de l'engager rapidement avant de perdre cette diversité qui peut diminuer très rapidement. »

Les prix des séquençages ont beaucoup diminué et sont désormais bien plus accessibles, chaque échantillon coûte 100 à 200 € à faire analyser.

CR¹⁷ : en danger critique de disparition selon la Liste rouge nationale des papillons de jour de l'UICN.

ARB¹⁸ : Agence régionale de la biodiversité

Déclinaisons régionales du PNA en Ile-de-France (2022-2032)

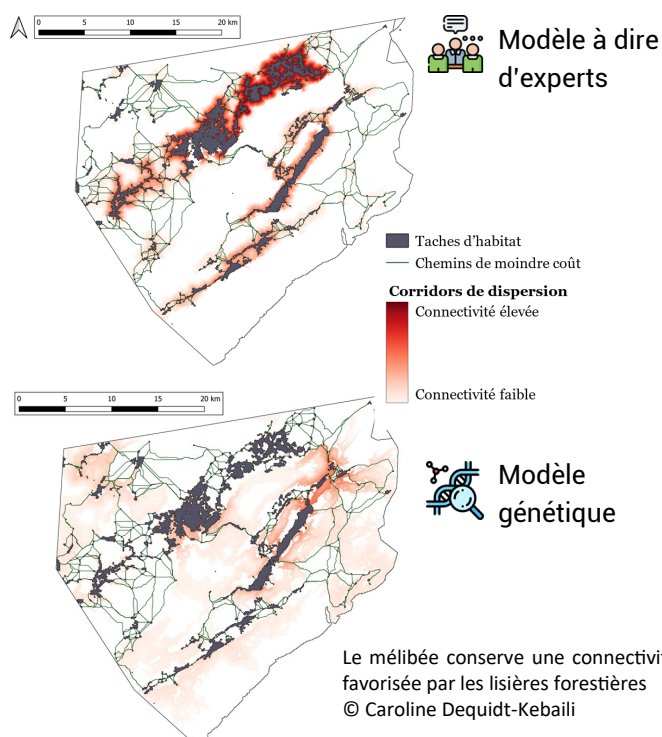
Maëlle Bouchez, chargée de mission espèces protégées et menacées à la DRIEAT Ile-de-France

La région est très urbanisée (20% de surface imperméabilisée) et présente de l'agriculture intensive (50% de surface agricole intensive). Les zones naturelles constituent donc des réservoirs de biodiversité d'une grande importance à préserver.

Deux espèces du PNA sont présentes (Cuivré des marais et Hespérie des cirses), auxquelles s'ajoutent 51 espèces pour la déclinaison régionale. Ces espèces de papillons sont surtout de milieux xérophiles et de pelouses. Un tiers des papillons de jour d'Ile-de-France sont menacés ou disparus.

Les espèces sont regroupées par « fiches cortèges », présentant des points de vigilance concernant la gestion et en particulier les actions à proscrire. Le but de la déclinaison est de dynamiser le réseau et de mobiliser les partenaires. L'ARB¹⁸, la région, le Fonds vert et la DRIEAT permettent de financer les actions.

« L'Ile-de-France est la seule région qui dispose d'une liste d'insectes protégés. Cette liste a été mise à jour en 2023 et est prête à être validée par les ministères de l'agriculture et de l'environnement. Lorsqu'elle sera ratifiée, la protection portera sur les individus et les habitats de 148 espèces de lépidoptères. »



Déclinaison régionale du PNA en Nouvelle-Aquitaine (2021-2030)

Thomas Hodée, chargé de mission conservation et restauration espèces menacées à la DREAL Nouvelle-Aquitaine et Pierre-Yves Gourvil, chargé de projets au CEN de Nouvelle-Aquitaine.

La région est issue de la fusion de 3 anciennes régions, ce qui a nécessité la mise en place d'un quadrinôme d'animation pour le PRA incluant des structures en lien avec les différents territoires constitutifs de cette région (DREAL, CEN Nouvelle-Aquitaine, SEL¹⁹ Limousin, Poitou-Charentes Nature). Des comités techniques territoriaux et un comité régional sont organisés une fois par an, et un comité de financement se réunit tous les deux ans.

SEL¹⁹ : Société entomologique du Limousin

FEADER²⁰ : Fonds européen agricole pour le développement rural

Les financeurs sont la DREAL, la région, l'Agence de l'eau Adour-Garonne, le FEADER²⁰ et le Fonds vert, pour 2,3 postes environ par an correspondant à 240 000 € les deux années précédentes.

En 2025, la déclinaison sera à mi-parcours du PNA, l'équipe prévoit 4 webinaires en visio-conférence et une journée d'échanges à l'échelle de la région. Des groupes de travail seront créés pour potentiellement modifier les objectifs et les actions du PNA pour les 5 prochaines années.

Les animateurs régionaux ont des missions d'assistance technique, proposent un appui administratif auprès des acteurs régionaux, des bureaux d'études, des gestionnaires, des agents de l'État (35 jours en 2025). Leur rôle est d'harmoniser les actions, de faciliter les échanges et de valoriser les actions réalisées.

ATELIERS POUR LES PISTES D'AMÉLIORATION : 2^{ème} journée - 15 janvier

Le but des ateliers était d'identifier les solutions à mettre en œuvre dans le cadre du PNA pour les prochaines années en se concentrant sur 3 des 4 axes opérationnels. Chaque participant·e a pu contribuer à 2 sujets sur les 3 proposés.

En orange, les solutions proposées pour les prochaines années d'animation du PNA.

1. La séquence éviter-réduire-compenser (ERC) et la conservation des papillons de jour

L'atelier comprenait la description du parcours d'un dossier de mesures ERC, puis un temps d'échanges. Quatre conditions sont nécessaires pour accepter une demande de dérogation espèce protégée :

- le projet est d'intérêt public majeur ;
- il n'existe pas de solution alternative au projet ;
- l'espèce est maintenue dans son aire de répartition ;
- l'absence de perte nette de biodiversité doit être démontrée.

Pour accéder aux dossiers de demande de dérogation en France pour y trouver des exemples de dossiers déposés suivez ce lien : www.avis-biodiversite.developpement-durable.gouv.fr

Problématique

Des sites déjà de bonne qualité écologique sont utilisés par les aménageurs pour réaliser la compensation.

Réaliser des cartes d'enjeux de zones où ne pas intervenir pour demander des inventaires ou suivis plus réguliers sur ces zones délimitées.

Problématique

Des espèces non protégées en région ne bénéficient pas de statuts de protection suffisants.

Alerte la presse de la situation et des pertes engendrées par les projets non concernés par la séquence ERC.

Problématique

Les agents des DREAL ne sont parfois pas assez accompagnés dans l'instruction et le suivi des dossiers.

Réaliser des retours d'expériences avec des fiches techniques par espèce du PNA pour les agents (enjeux, méthodes d'inventaires, actions fonctionnelles)

2. Inventaires et suivis scientifiques

Le sujet de l'atelier était orienté vers l'amélioration des connaissances. Il a été demandé aux participant-es de lister les difficultés rencontrées pour mettre en œuvre des suivis ou inventaires. Puis, une réflexion commune pour trouver des solutions a été engagée.

Problématique

Difficultés potentielles d'accès aux sites pour réaliser les suivis.

Contactar la centrale des syndicats des agriculteurs pour proposer un courrier officiel pour demander les accès nécessaires et décrire les modalités.

Ne pas le faire sans en avertir les agriculteurs, passer par les syndicats en tout premier lieu.

Problématique

Beaucoup de protocoles différents existent et il est difficile de s'y retrouver.

Définir une liste de protocoles uniformisés dans un document estampillé « PNA » pour les espèces du plan.

Si possible, ajouter la compatibilité entre protocoles et les bases de données générées.

Problématique

Trouver des financements sur le long terme pour les suivis de populations.

Se rapprocher de mécènes, réaliser une veille au niveau national et être pro-actif sur le sujet pour proposer des thématiques de financement. Transmettre les AAP pour disposer de l'information en région. Etablir des contacts avec les grands propriétaires fonciers publics.

Problématique

Complexité pour choisir le protocole le plus adapté à ses études.

Donner la possibilité d'échanger avec un statisticien, référent du PNA Papillons de jour. Lister et mutualiser les outils d'analyses. Création d'un document listant les protocoles dédiés aux papillons pour les études (nombre de passages, périodes...)

Il est nécessaire pour les naturalistes et les professionnels de trouver un intérêt local à l'utilisation du Sterf pour les motiver à mettre en œuvre ce protocole.

3. Implication des usagers des milieux naturels

L'atelier comprenait un tour de table pour que chacun partage des exemples de projets et de contacts avec les usagers pour faire ressortir des réussites et s'en inspirer à l'échelle nationale. Il en ressort que les contextes sont très différents à travers toute la France et les solutions sont difficilement reproductibles.

Problématique

Des incohérences entre les objectifs des MAEC²¹ et les objectifs naturalistes sont soulevées, ainsi qu'une lourdeur administrative pour déposer des dossiers MAEC et PSE²².

Réaliser une synthèse des outils disponibles dans le cadre de la politique agricole commune à destination des acteurs de la conservation.

Le document pourrait être décliné à l'attention des agriculteurs pour mutualiser l'étude.

Problématique

Difficultés pour communiquer entre les secteurs agricole et sylvicole et le monde naturaliste dû aux objectifs de productivité et de conservation des écosystèmes.

Lancer un projet pilote avec des formations de gestionnaires et d'agriculteurs pour professionnaliser le discours.

Diffuser la documentation disponible pour les agriculteurs et pour les gestionnaires, promouvoir les PSE.

Problématique

Agriculteurs, sylviculteurs sursollicités par de nombreux acteurs, des documents et des conseils existent déjà.

Favoriser la transversalité entre les PNA (pollinisateurs, plantes messicoles, prairies). Pour par exemple, intégrer des critères « papillons » au concours prairies fleuries.

MAEC²¹ : mesures agro-environnementales et climatiques
PSE²² : Paiements pour services environnementaux

Bilan chiffré sur le PNA

Un sondage a été transmis aux invités du séminaire pour évaluer l'utilisation des outils liés au PNA et estimer le temps de travail alloué aux missions liées au PNA. Les résultats de la consultation sont présentés ci-dessous.

44 personnes ont répondu au sondage, elles sont, pour la majorité, membres des comités de pilotages régionaux et/ou national du PNA Papillons de jour.

Les actions réalisées

Les actions les plus réalisées par les membres des Copils sont :

- le **suivi d'espèces** ou de **populations** (**13%** du temps de travail PNA) ;
- la **création de documents de gestion** (**9%** du temps de travail PNA) ;
- les **études écologiques** et la **gestion courante de sites** (**9%** du temps de travail PNA chacune).

Financements

Les structures finançant les actions liées au PNA sont les suivantes : DREAL, Régions, Fonds vert, Départements, FEADER, Agences de l'eau. À celles-ci, s'ajoutent l'auto-financement et le mécénat.

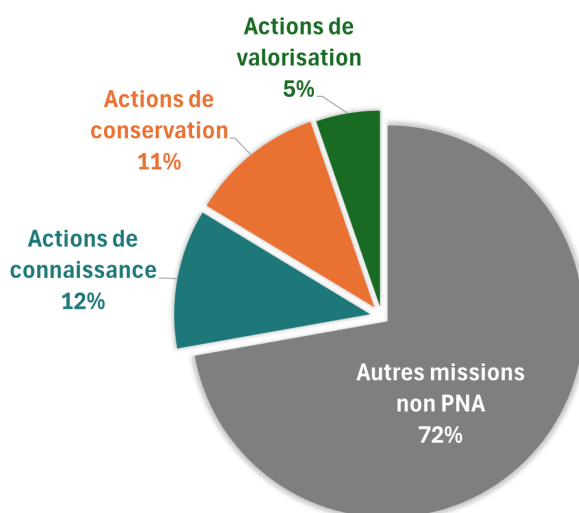
43% des répondants trouvent, qu'avec l'entrée en vigueur du PNA, les **financements d'actions** en faveur des papillons de jour sont plus faciles à obtenir, **9%** pensent l'inverse. **77%** ont eu plus de **contacts entre acteurs** de la conservation des lépidoptères depuis le début de l'animation du PNA.

Mobilisation des outils

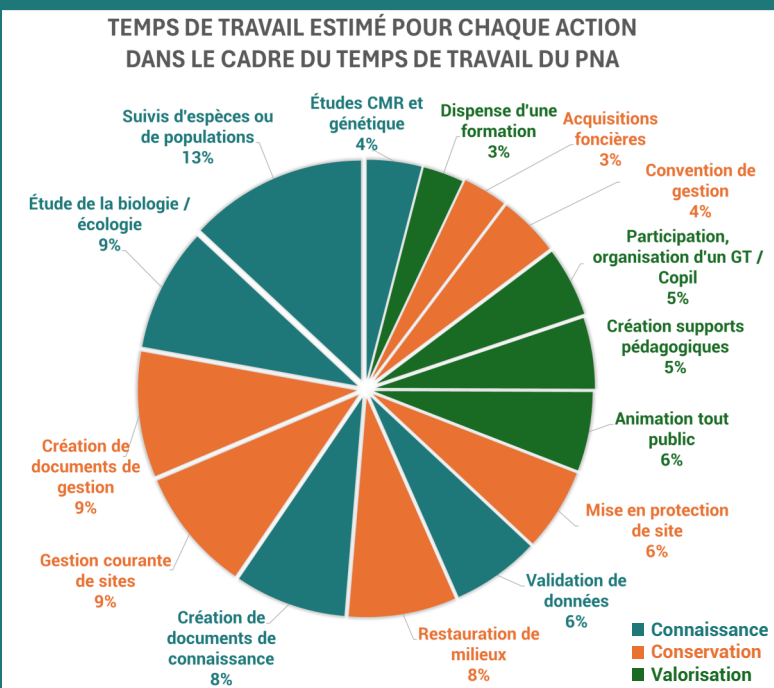
Les outils proposés par l'animation du plan national d'actions en faveur des papillons de jour sont d'intérêt et qualitatifs pour **82%** des répondants. En effet, entre **70** et **80%** ont utilisé les vidéos du PNA, les fiches RETEX, participé à un atelier visio-thématique et utilisé l'indicateurs Papillons. L'**utilisation de ces outils** est cependant **ponctuelle** (moins d'une fois par an).

Les outils les moins utilisés concernent les espèces rares du PNA qui ne sont donc pas présentes dans toutes les régions (guide Fadet des tourbières, synthèse Hermite), ainsi que la mallette pédagogique, qui n'est pas en libre accès. Un objectif des prochaines années sera de la rendre accessible pour les membres des comités de pilotage.

Temps de travail



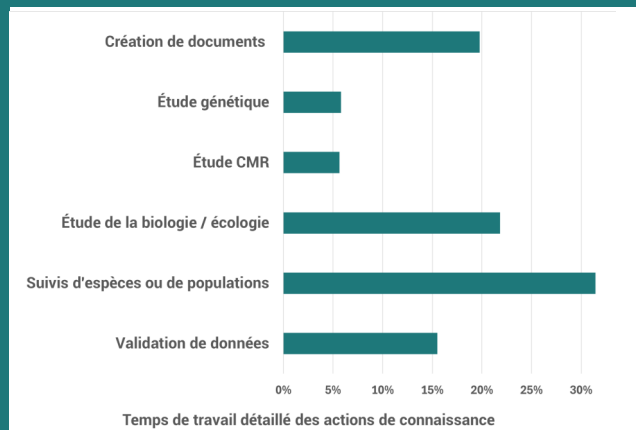
RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL DISPONIBLE SUR LES MISSIONS PNA PAPILLONS DES RÉPONDANTS SELON LES DIFFÉRENTS TYPES D'ACTIONS



Amélioration des connaissances (12 % du temps de travail) :

70% des répondants ont réalisé des suivis ou inventaires, c'est l'action la plus mise en œuvre de cet axe. Elle est suivie des études biologiques spécifiques d'une espèce et de la création de documents et de rapports d'études.

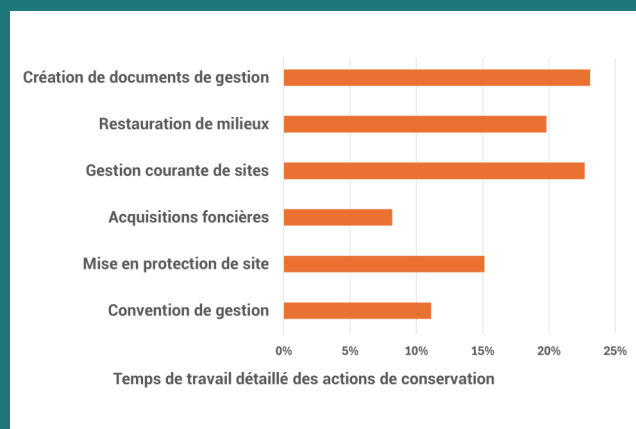
Enfin, **4,4%** ont participé à une étude génétique et / ou à une étude CMR dans le cadre du PNA, actions les moins réalisées, puisque ces études sont ponctuelles.



Actions de conservation (11 % du temps de travail) :

Pour cet axe, le temps de travail disponible se répartit assez équitablement entre rédaction de documents de gestion, gestion courante des sites et restauration de milieux.

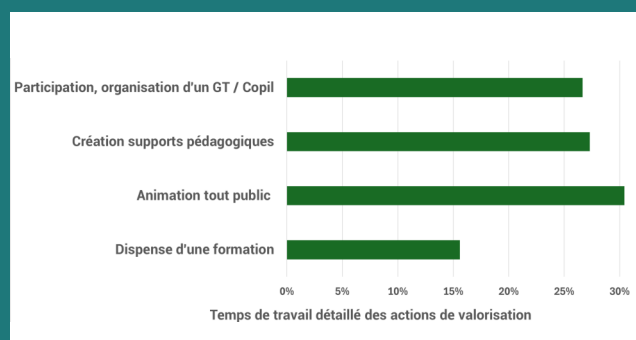
73% des répondants ont rédigé des documents de gestion et **61%** réalisent de la gestion courante de sites. Plus de personnes travaillent donc ponctuellement à la rédaction de documents que de personnes ne gèrent de sites.



Actions de valorisation (5 % du temps de travail) :

75 % des répondants ont déjà réalisé des animations sur les papillons pour le grand public ou le public socio-professionnel. Le temps de travail disponible pour les actions de valorisation est réparti équitablement (~30%) entre les animations, la création de supports pédagogiques et la participation aux groupes de travail des PRA et PNA.

Les formations sont dispensées par les répondants à hauteur de **16%** de leur temps de travail attribué à la valorisation.



Les participants sont vivement remerciés pour leur participation au séminaire, d'autant plus que les membres des comités de pilotage ne disposent en moyenne que de **1%** de leur temps de travail annuel pour participer aux événements ou aux groupes de travail.





 **REC** [Les rediffusions du séminaire sont disponibles sur la chaîne YouTube de l'Opietivi](#)